

## BILAN ANNUEL 2023

# Tribunal administratif de Lyon



**Cécile MARILLER**  
Présidente du tribunal  
administratif de Lyon



### Effectifs de la juridiction :

**93**  
personnes dont :  
**39**  
magistrats  
**54**  
agents de greffe  
et aides à la décision

Le tribunal administratif de Lyon, dont le ressort territorial s'étend sur les départements de l'Ain, de l'Ardèche, de la Loire et du Rhône, a connu en 2023 une augmentation de 16 % des recours qui lui ont été adressés. Cette hausse de la demande de justice concerne principalement le contentieux du droit des étrangers et s'explique par la montée en puissance de l'occupation du deuxième centre de rétention administrative ouvert en 2022 à proximité de l'aéroport Saint-Exupéry. Le contentieux de l'aide sociale a aussi connu une hausse sans précédent, principalement due à la pénurie de logements sociaux et à l'accroissement consécutif des recours enregistrés concernant le droit au logement opposable.

L'engagement sans faille de chacun des membres de la communauté juridictionnelle a permis d'amortir l'excédent des recours et le tribunal a, cette année encore, réussi à maintenir des délais de jugements inférieurs à la moyenne nationale. Cet effort ne s'est pas fait au détriment de la qualité des décisions de justice : les décisions rendues par le tribunal sont définitives dans 95 % des cas, que le jugement n'ait pas été contesté ou ait été confirmé en appel ou en cassation.

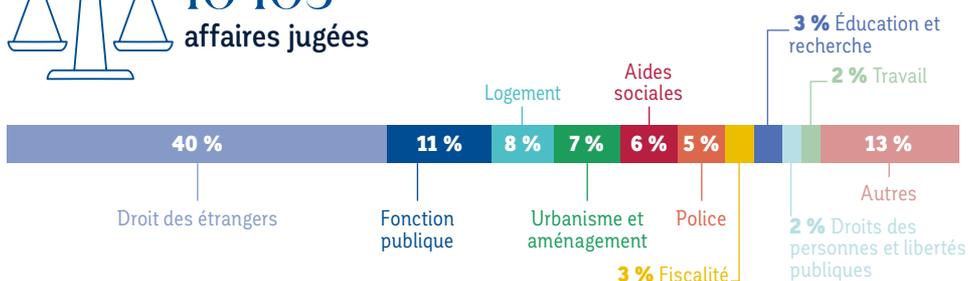
Comme les autres juridictions administratives, le tribunal administratif de Lyon a eu cette année à se prononcer dans le cadre de plusieurs référés liberté (jugés en 48 heures), sur la conciliation entre la liberté publique de manifester et l'objectif de valeur constitutionnelle de sauvegarde de l'ordre public, assumant ainsi pleinement son rôle de gardien des libertés fondamentales.

Enfin, le tribunal a maintenu des liens forts avec les universités par l'accueil de stagiaires toujours plus nombreux et a notamment organisé cette année, en partenariat avec l'université catholique de Lyon, l'université d'Utrecht, l'université de Dublin UCD et l'université de Münster, un procès fictif sur le thème de la protection de l'environnement transfrontière. Il a également permis à des étudiants israéliens de découvrir le fonctionnement d'une juridiction administrative française de première instance.

# 2023 en chiffres



10 105  
affaires jugées



**Aides sociales :** aides financières aux personnes (RSA), aux familles, à l'enfance, aux personnes handicapées ou âgées, aides médicales d'État, etc.

**Droit des étrangers :** titres et visas de séjour, titres de travail, expulsions, extraditions, etc.

**Droits des personnes et libertés publiques :** garantie des libertés publiques et des droits fondamentaux, naturalisations, etc.

**Éducation et recherche :** inscription, déroulement et obtention des examens dans les établissements d'enseignement public et privé

**Fiscalité :** impôts locaux, impôt sur le revenu, TVA, etc.

**Fonction publique :** relations des fonctionnaires et des agents publics avec leur employeur

**Logement :** aides financières au logement, droit au logement opposable, organismes de HLM, etc.

**Police :** mesures pour faire respecter la sécurité, la salubrité et l'ordre public (permis de conduire, débits de boisson, déchets, stationnement, immeubles insalubres, etc.)

**Travail :** licenciements des travailleurs protégés, instances représentatives du personnel, plans de sauvegarde de l'emploi, etc.

**Urbanisme et aménagement :** permis de construire, droit de préemption, aménagement commercial, plans locaux d'urbanisme, etc.



1 174

affaires jugées en urgence (référés)

♦ 10 % par rapport à 2022



7 mois et 28 jours

de délai moyen de jugement

♦ 15 jours par rapport à 2022

75,8 %

des recours déposés par téléprocédure



35,4 %

des recours déposés par des citoyens, associations ou entreprises sans avocat via Télérecours Citoyens



81,9 %

des décisions du tribunal ont été confirmées en appel



60

médiations engagées  
31 % de taux de réussite